

000 déboursés l'an dernier, et que nous demandons aujourd'hui. Ce crédit est destiné pour ainsi dire à réparer l'insuffisance des années passées. Je propose que nous discutons maintenant le crédit de \$60,000 inscrit à la page 33, et qui se rattache directement à la question en délibération, pendant que toute l'affaire est présente à notre esprit.

M. SPENCER: Nous n'avons pas encore adopté ce crédit et le ministre nous a déjà indiqué dans le détail de quoi se composera le crédit de \$60,000. Nous demandons des détails sur l'article des \$50,000. Il ne nous a renseignés que sur l'emploi d'une somme de \$16,000, et je vais lui donner de la marge. Je propose:

De réduire de \$20,000 l'article 127: Ottawa, Rideau-Hall, aménagement, améliorations et meubles.

L'hon. M. ELLIOTT: Je ne vois aucun avantage aux répétitions. J'ai déjà communiqué à mon honorable ami tous les renseignements que je possède à ce sujet, tous les renseignements connus à l'heure actuelle. Je suis entré dans les détails quant aux clôtures, aux décorations, aux salles de bain, aux tapis, à la verrerie, etc., et, de l'avis de l'architecte qui a examiné les terrains et les édifices, il est nécessaire de renouveler une partie de l'ameublement et de faire certaines réparations, choses dont il ne peut fournir le détail présentement, mais qui s'imposeront dans le cours de l'année.

M. GARDINER: Si le ministre est tellement convaincu de cette urgence, pourquoi ne nous donne-t-il pas des détails?

L'hon. M. ELLIOTT: Il s'agit de réparations générales.

M. GARDINER: Ce n'est pas une réponse raisonnable. Si l'architecte juge cette dépense nécessaire, il devrait être en mesure de nous indiquer ce qui est requis, et le montant des frais. Je rappelle au ministre que ses explications n'ont porté que sur des crédits se montant à \$16,000. L'amendement proposé par mon honorable ami de Battle-River comporte une réduction de ce crédit de \$20,000. Il resterait donc \$14,000. Le ministre ne pense-t-il pas que cette somme suffirait aux besoins, étant donné surtout que l'architecte ne peut pas nous expliquer à quoi serviraient les autres \$20,000?

(L'amendement de M. Spencer n'est pas adopté.)

Le crédit est adopté.

Rideau-Hall (terrains compris).—Améliorations, ameublement et entretien, etc., \$60,000.

Mlle MACPHAIL: Aucun membre de l'Assemblée ne désire se montrer mesquin envers

[L'hon. M. Elliott.]

les hôtes actuels ou futurs de Rideau-Hall, mais on se demande quand ces dépenses prendront fin. Nous ne trouvons aucunement à redire à des dépenses raisonnables. Mais, hier soir, la Chambre a adopté un crédit de \$150,000 pour restaurer une résidence à Québec, et, s'il faut en croire les rumeurs qui parviennent à nos oreilles, même ces deux résidences ne suffiront pas.

Le très hon. MACKENZIE KING: Je tiens à rassurer sur-le-champ mon honorable collègue quant aux bruits répandus sur l'établissement d'autres résidences du Gouverneur général. Si ces bruits courent, ils n'ont aucun fondement, et le Gouvernement ne se prêterait pas à pareil projet.

Mlle MACPHAIL: Je suis très heureuse de l'apprendre. Deux résidences suffisent. Nous ne voulons pas que les occupants de Rideau-Hall aient à courir pour emprunter des plats et de l'argenterie. Ce serait honteux. Il nous incombe de leur fournir la vaisselle. Tout le monde désire que les résidences du Gouverneur soient des lieux de beauté, de raffinement et de pompe, mais nous pouvons obtenir tout cela à bien meilleur compte. Il me semble que parfois nous butons sur les gens de la domesticité, tant elle est nombreuse. Je ne suis pas sûr que toutes ces choses importent au raffinement, à la beauté et à la pompe du lieu, et, si désagréable que soit pour moi le devoir de le proclamer, le temps est venu pour le Parlement de dire que c'est assez de dépenses. Et nous le répétons au ministre des Travaux publics, comme nous l'avons dit hier soir. Nous sommes sûrs que le Gouvernement prendra en considération, suivant l'expression consacrée, les désirs du Parlement à cet égard. On l'a clairement démontré, hier soir et aujourd'hui: le Parlement croit que la dépense est suffisante, que l'on ne devrait pas l'augmenter, et si l'on doit la modifier de quelque façon, que ce soit dans le sens de la réduction.

M. IRVINE: Le chiffre total des crédits pour Rideau-Hall s'élève à \$129,000, et, hier soir, nous avons adopté un crédit de \$150,000 dans un but semblable. Demain soir, peut-être, nous voterons \$200,000 de plus dans le même but. Je ne puis dire que je suis réellement opposé à ces crédits, car le peuple du Canada désire maintenir ce genre de chose. Il n'y a, à ma connaissance, aucune partie du pays qui a protesté contre ces dépenses. Il est possible que l'on ne sache pas ce qui se passe, et, pour cette raison, nous devrions féliciter les honorables députés de la Chambre d'avoir signalé au Parlement et au pays le chiffre de ces dépenses. Plus nous dépenserons de cette façon, mieux ce sera peut-être, car il n'y a pas